
L'openData Locale fait escale le 19 juin à Belfort avec Territoires Numériques BFC



L'OpenData, au cœur de la transformation numérique des territoires et des organisations

Qu'est-ce que l'OpenData ? Comment les entreprises s'en emparent ? Comment les collectivités ouvrent leurs données ? Collectivités et entreprises partageront leurs expériences **le 19 juin 2017 (de 10 à 16h30) à Belfort.**

Dans le cadre de l'expérimentation OpenData Locale, des collectivités en Bourgogne Franche Comté sont pilotes pour ouvrir leurs données et diffuser la culture des données sur leur territoire.

[Après Nevers Agglomération et Nevers le 31 janvier et](#)

[16 mars dernier](#), **le Grand Belfort co-organise avec**

Territoires Numériques une journée sur l'OpenData :

retours d'expériences issues d'autres territoires, présentation des jeux de données disponibles dès aujourd'hui et dans un proche avenir (ex : marchés publics, transports, équipements...).

Seront également abordés les différents usages corrélés à l'ouverture des données et leur impact en termes de développement économique ou de participation citoyenne.



[Lire l'article de Pierre-Marie Langlois de Localtis paru le 20 juin 2017 « Open data – Un arrêté précise le service public de la donnée, les expérimentations continuent »](#)

Lire aussi tous les autres articles parus sur le projet pilote d'OpenData Locale en BFC (voir au bas de cette page) : achatpublic.info, Next Inpact, La Gazette des Communes, Contexte Numérique...

Lieu : Conservatoire à Rayonnement Départemental Henri Dutilleux du Grand Belfort, 1 rue Paul Koepfler à Belfort

Inscription (gratuite et obligatoire) :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-journee-opendatalocale-a-belfort-34571133190>

Les intervenants :

- Emmanuelle BALTER, Réseaux Transport Energie-RTE : « Les données OpenData produites et publiées par RTE ».
- Laurence COMPARAT, Adjointe au Maire de Grenoble en charge du numérique : « Accès à l'information ; OpenData et logiciels libres ».
- Pascal MINGUET, Chargé de la transformation numérique, Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté.
- Fabien MOGUEN, OpenDataFrance : « L'expérimentation OpenDataLocale, de l'OpenData au Service Public de la Donnée ».
- Thomas PORTIER, DataKode, conseil en gestion de données et développement d'applications pour les collectivités : « Des applications citoyennes créées avec l'OpenData ».
- Jean-Pierre QUIGNAUX, Conseiller innovation et numérique de l'Association des Départements de France.
- Patrick RUESTCHMANN, Directeur général adjoint de Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté.
- Philippe SABLAYROLLES, Responsable service cartographique Michelin : « La réutilisation des données géographiques OpenData ».

Les ateliers :

- Découvrir l'OpenData
- Mener un projet OpenData ou comment faire ?
- Produire de la donnée ouverte ou comment s'organiser ?
- Publier une donnée OpenData de A à Z
- Favoriser les réutilisations des données OpenData

OpenData Locale en BFC : on en parle dans la Presse !

[Revue des Collectivités Locales, Juin 2017 « Nevers Agglomération et Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté expérimentent l'opendata local »](#)

[Contexte Numérique, le 15 mars 2017 « Open data : "il faut trouver le bon](#)

[vocabulaire pour séduire les élus](#)

[achatpublic.info, le 2 mars 2017 « La Bourgogne-Franche-Comté se lance dans l'open data des marchés »](#)

[Next INpact, le 2 février 2017 « Open Data local : des expérimentations qui prennent forme »](#)

[La Gazette des Communes, le 7 février 2017 « Comment Nevers Agglomération organise l'ouverture des données publiques pour ses 13 communes »](#)

En Bourgogne-Franche-Comté, Territoires Numériques mène avec Nevers Agglo l'expérimentation Open Data local



C'est aux côtés de Nevers Agglomération, une des toutes collectivités de la région BFC à s'être engagée dans l'expérimentation que [Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté](#) a donné le coup d'envoi le 31 janvier 2017 du pilote Open Data local qui se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2017. Ce projet pilote, validé en décembre 2016 dans le cadre d'un appel d'offres national, va bénéficier du soutien de l'association OpenData France de janvier à décembre 2017.



De g. à d. : Denis Thuriot (Nevers Agglomération), Patrick Molinoz (Territoires Numériques BFC), Jean-Marie-Bourgogne (OpenData France)

L'expérimentation vise à sensibiliser et accompagner les collectivités à l'ouverture de leurs données publiques et pour ce faire à construire un socle commun et un catalogue de données. Le projet pilote pourrait aboutir à terme (d'ici la fin de l'année) à la création d'un Laboratoire de la donnée publique régionale, premier du genre à l'échelon d'une région.

Un programme national en soutien d'expérimentations locales

C'est au moment de la clôture du sommet mondial du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) que les Secrétaires d'Etat, Axelle Lemaire et Estelle Grelier, ont dévoilé la liste des neuf territoires sélectionnés pour expérimenter en 2017 l'ouverture des données publiques locales. Sur le territoire régional Bourgogne-Franche-Comté, retenu parmi les expérimentateurs, le choix a été fait de conduire l'expérimentation de façon concertée entre l'Agglomération de Nevers, d'une part, et Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (anciennement e-bourgogne-franche-comté), d'autre part.



Nevers Agglomération et Territoires Numériques, co-pilotes de l'Open data local

Dans l'axe de sa politique de développement économique et démocratique, Nevers Agglomération s'est doté très tôt d'un Service d'Information Géographique (SIG) qui propose de nouveaux services aux agents des

collectivités territoriales et très prochainement à l'ensemble des habitants. C'est dans ce contexte que le Président de Nevers Agglomération, Denis Thuriot et que le Vice-président en charge du Numérique, Alain Bourcier, ont souhaité que Nevers Agglomération réponde à l'appel à projets sur l'ouverture des données publiques lancé en novembre-décembre 2016 par l'Etat.



Visite de l'Inkub, pôle numérique de Nevers, en préambule à la conférence de presse

« Le partenariat avec Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté est essentiel pour notre collectivité, a souligné Denis Thuriot lors de la conférence de presse du 31 janvier. Notre implication dans la démarche open data en Bourgogne Franche-Comté constitue pour Nevers Agglomération un moyen de participer au développement économique du territoire régional. Nous nous réjouissons de pouvoir ainsi contribuer à une politique régionale pour la promotion de l'open data, sans oublier l'open source. »

Depuis longtemps, Nevers Agglomération mène une démarche importante pour dématérialiser les échanges et numériser les documents administratifs. « L'agglomération nivernaise participe activement au projet que nous animons pour expérimenter la dématérialisation à 100% de la commande publique menée au travers de la salle régionale des marchés », a expliqué Patrick Molinoz, Président de Territoires Numériques. C'est pourquoi, avec l'Agglomération de Nevers, nous mènerons de concert

l'expérimentation Open Data local avec un premier volet portant sur l'ouverture des données essentielles de marchés publics. »

Une expérimentation sur 12 mois (janvier à décembre 2017)

Plusieurs étapes de l'expérimentation Open Data Local en Bourgogne-Franche-Comté ont, d'ores et déjà, été planifiées pour le 1er semestre 2017. La 1ère étape consiste à structurer l'expérimentation, en s'appuyant sur une enquête (en cours de réalisation) de recensement des attentes, capacités et apports des expérimentateurs.

Puis viendra le temps des ateliers thématiques territoriaux visant à construire un socle commun de données et à préparer le premier catalogue de données. Ces ateliers permettront, par exemple, d'aborder les questions de l'attractivité du territoire, des schémas d'aménagement numérique du territoire ou bien encore du service public de la donnée ; ils seront préparés avec des méthodes de co-conception et feront appel notamment à un designer.

[Consultez le dossier de presse du 31 janvier 2017](#) présentant l'Open Data local en Bourgogne-Franche-Comté

La Presse en parle

[Lire l'article de Pierre-Marie Langlois paru le 20 juin 2017 dans Localtis « Open data – Un arrêté précise le service public de la donnée, les expérimentations continuent »](#)



CONTEXTE NUMÉRIQUE

[séduire les élus”](#)

[Lire l'article de Sabine Blanc paru le 15 mars 2017 dans Contexte : « Open data : “il faut trouver le bon vocabulaire pour](#)



[Lire des extraits de l'article de Sandrine Dyckmans paru le 2 mars 2017 sur achatpublic.info](#)

[...] L'expérience de la loi NOTRe l'a démontré : le législateur a beau obliger les collectivités territoriales à mettre en ligne leur données publiques, un accompagnement est nécessaire pour faciliter la (longue) marche des acteurs locaux vers l'Open Data.

« C'est un sujet mal connu, mal compris, loin des préoccupations des décideurs locaux », constatait à cet égard l'association Open Data France dans un rapport commandé l'année dernière par le gouvernement. Évoquant un « contexte de faible motivation », l'organisation ajoutait que « les collectivités n'ont pas de moyens importants pour mener de tels projets : manque de ressources financières et personnels insuffisants ou non préparés ».[...]

[...] « On sent bien qu'on en est au coup d'envoi, mais au cours du premier semestre, d'autres devraient nous rejoindre » pronostique Patrick Ruestchmann, le directeur adjoint du groupement d'intérêt public qui pilote cette expérimentation, « Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté ». Le département de la Côte d'Or et la ville de Besançon se sont ainsi montrés séduits, mais n'ont pas officiellement sauté le pas.

Seule déception : il n'y a pour l'instant que des grandes collectivités qui participent à cette expérimentation. La plus petite (la ville de Saint-Apollinaire) – qui fait malgré tout figure d'exception – compte près de 7 000 habitants. « Il va falloir qu'on s'adresse à des petites communes » embraye Patrick Ruestchmann. « Ce n'est pas parce que les villes de moins de 3 500 habitants ne sont pas concernées par la loi Numérique qu'on ne va pas leur proposer, en particulier en matière de commande publique, de publier leurs marchés. Ça permettrait de compléter l'image, parce que si on les oublie, il y aura un trou dans la raquette. » [...]

[...] Si Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté a donné cette semaine le coup d'envoi officiel de son expérimentation, force est de constater que pour l'instant, les choses avancent progressivement – pour ne pas dire calmement. « On est en phase d'organisation, sur février, de l'animation régionale et de coordination au niveau national avec Open Data France » explique Patrick Ruestchmann. Entre mars et mai, des «

ateliers thématiques, complétés de réunions locales de sensibilisation pour les élus, les agents, les citoyens, les entreprises... » seront organisés.

« Ensuite, on vise l'été pour la première mise à disposition du portail, avec des données de marché. » En pratique, c'est le site « www.ideobfc.fr », qui propose d'ores et déjà différentes cartes, qui devrait accueillir ces informations publiques. [...]

[Lire l'article sur le site du média](#)



La Gazette des Communes (article d'Alexandra Caccivio paru le 7 février 2017) : « Comment Nevers Agglomération organise l'ouverture des données

publiques pour ses 13 communes »

[...] Nevers Agglomération fait partie des 9 collectivités ainsi retenues en décembre dernier. La collectivité s'appuiera, dans ce projet qui s'étale sur une année, sur le GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté (l'ex-GIP e-bourgogne).

Nevers Agglomération n'est pas novice en matière d'open data, souligne Denis Thuriot, son président. Elle proposera dès cette année de nouveaux services en ligne, notamment des cartes interactives sur les services communautaires, comme les transports par exemple.

Mais l'enjeu est de passer à la vitesse supérieure en accompagnant les 13 communes membres de l'EPCI dans leurs obligations légales, liées aux marchés publics en premier lieu (qui ne relèvent pas de la sphère intercommunale).

Pour mener à bien cette mission, Nevers Agglomération s'appuie sur son service de l'information géographique (SIG), soit cinq personnes, qui ont un rôle central dans l'open data. « Les données géographiques sont à l'origine de plus de la moitié des données ouvertes aujourd'hui », souligne Patrick Molinoz, le président de Territoires numériques Bourgogne-Franche-Comté.

Le GIP a déployé un portail régional dédié à l'information géographique (GéoBourgogne rebaptisé, depuis la fusion des régions, IDéO BFC). C'est sur ce portail que s'appuiera le déploiement de l'open data en Bourgogne Franche-Comté. [...]

[...] Définir le socle commun des données locales

Première difficulté à lever : « les données disponibles sont très différentes selon les territoires », explique Jean-Marie Bourgogne, délégué général d'Opendatafrance, qui appuiera chacun des territoires expérimentateurs.

Si Opendatafrance a recensé un premier jeu de données locales qui pourraient être ouvertes, une sorte de « socle commun des données locales » (lire l'encadré), « l'expérimentation permettra de voir si effectivement notre proposition tient la route », précise-t-il.

« Nous avons monté un groupe de travail (4 personnes) entre le SIG de Nevers Agglomération et le service informatique de la ville pour regarder », dans un premier temps, « où est la donnée, quel est le logiciel qui la gère et comment on peut la récupérer », détaille Jérémie Nestel, chargé de mission open data pour la ville et pour l'agglomération. [...]

[Lire l'article sur le site du média](#)

**LE JOURNAL
DU CENTRE**

Le Journal du Centre (article de Lara Payet paru le 5 février 2017) : « Nevers agglomération va tester l'ouverture des données numériques »

En partenariat avec Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté et le Département, Nevers agglomération va tester cette année l'ouverture des données numériques : l'open data.

« L'open data, ce n'est pas un truc de geek ! », lance Patrick Molinoz, vice-président de la Région chargé du numérique. Le ton est donné. L'open data (données ouvertes), ce n'est pas anodin. Ces données numériques engrangées par les collectivités, les entreprises, les organismes font partie du quotidien de chaque citoyen. [...]

[...] Lors d'une présentation officielle cette semaine à l'Inkub – lieu symbolisant le développement numérique de Nevers – Patrick Molinoz a rapelé l'intérêt de cette expérimentation. « La donnée ouverte est un enjeu majeur aujourd'hui. Nous voulons mener quelque chose d'exemplaire. Ces données rendues accessibles à tous pourront être des outils pour les citoyens mais aussi pour les entreprises. » Pour Denis Thuriot, président de Nevers agglomération, la participation à cette expérimentation « s'inscrit dans le virage numérique que nous avons pris. Nos concitoyens pourront s'enrichir grâce à ces données. Notre ambition est également de mettre en place un datacenter mixte public-privé afin de stocker ces

données. Les études sont en cours. » [...]

[Lire l'article sur le site du média](#)

[Lu dans La Gazette des Communes] : Dématérialisation des marchés publics : « des exigences trop élevées » qui freinent les PME



Extraits de [l'article paru le 4 octobre 2016 dans La Gazette des Communes](#) (auteur : Alexandra Caccivio)

A l'occasion de son assemblée générale visant, notamment, à étendre son activité à la Franche-Comté, le GIP e-Bourgogne recevait Jean-Vincent Placé, le secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la Simplification, le 30 septembre à Dijon. Qui a pu échanger avec les collectivités et les entrepreneurs à propos de dématérialisation de la commande publique, et de simplification (ou pas).



La dématérialisation, dans les marchés publics, s'impose peu à peu. Pour l'heure, ni les collectivités, ni les entreprises ne sont prêtes au tout numérique, censé simplifier leurs procédures. Ce

constat laisse songeur dans une région, la Bourgogne, qui est pourtant « pilote en matière numérique », souligne Jean-Vincent Placé, secrétaire d'Etat chargé de la réforme de l'État et de la simplification, lors de la table ronde sur la commande publique organisée vendredi 30 septembre à Dijon.

E-bourgogne offre à ses adhérents (1.400 dont 950 communes) une palette très large d'outils numériques (une salle des marchés publics, un générateur de site internet, des téléformulaire...). Pas moins de 35.000 entreprises y sont connectées pour consulter gratuitement les offres.

Les raisons du blocage sont multiples mais « les acheteurs publics ont parfois des exigences trop élevées », estime Daniel Lesueur, estimant qu'il faut « libérer » la commande publique de sa « culture maximaliste et restrictive ». « La nouvelle réglementation nous ouvre des portes », rappelle-t-il. Elle est plus souple : elle permet, par exemple, « d'accepter une offre même si elle n'est pas signée du tout (1) », illustre Michel Patois, directeur de la plateforme régionale des achats de l'Etat.

La solution ? Elle est dans « l'accompagnement des entreprises » à qui « il faut montrer que c'est simple », avance Gilles Delamarche, directeur du groupement d'intérêt public e-bourgogne.

Lire également [« Il faut augmenter le taux d'usage du numérique »](#),
[Patrick Molinoz](#)

Vu sur Localtis « Ouverture des données des collectivités : les pistes d'Open Data France »

Localtis.info

Ci-dessous morceaux choisis de l'article paru le 5 septembre 2016

(Pierre-Marie Langlois)

[Pour lire la totalité de l'article, cliquez ici](#)

Missionnée par le gouvernement pour « préparer la mise en œuvre de l'open data par défaut dans les collectivités », l'association Open Data France rendra son rapport en octobre. Plusieurs préconisations se dessinent déjà : meilleure collaboration entre grandes et petites collectivités, constitution d'un socle commun de données...

De premières pistes de travail sont envisagées. Interrogé par Localtis, le délégué général d'Open Data France, Jean-Marie Bourgogne, en a dévoilé quelques-unes.

Mieux accompagner les communes de 3.500 à 50.000 habitants

Une meilleure articulation entre les différents niveaux de collectivités sera aussi nécessaire. En détenant les compétences du développement économique et du numérique, la région peut être un chef de file naturel pour faciliter les démarches open data des collectivités de son territoire. A ce propos, Open Data France cite le portail Open Paca en exemple, pour sa capacité à agréger sur une plateforme unique les données de nombreuses collectivités, qui restent pour autant autonomes dans la définition de leur stratégie open data. **Les départements ne seront pas en reste, assurant une maille de proximité dans l'appui humain et logistique : ils se sont déjà saisis de l'open data, à travers les schémas départementaux des usages numériques.** C'est donc tout un écosystème qui doit se mettre en place, pour faciliter la publication des données et assurer la formation des acteurs.

Vers la construction d'un socle commun de données ?

La mission réfléchit aussi à la mise en place de préconisations permettant de rendre les données publiées lisibles et comparables d'un territoire à l'autre. C'est ce travail de mise en compatibilité qui représente le défi principal de l'ouverture des données pour les petites collectivités. Ce socle commun pourrait intégrer des données de description du territoire (points d'intérêts, services), mais aussi des données se rapportant à la vie de la collectivité (budgets, délibérations, attributions de marchés publics). Il n'est

pas certain que la liste détaillée des données concernées fera l'objet d'un décret. **L'esprit du socle commun serait plutôt de faciliter la démarche des collectivités en clarifiant les exigences du législateur et en proposant des bonnes pratiques de publication.**

Patrick Molinoz, Président du GIP e-bourgogne : « Il faut augmenter le taux d'usage du numérique »

Entretien de Patrick Molinoz, Président du GIP e-bourgogne dans La Gazette des Communes, le 2 août 2016, réalisé par Alexandra Caccivio



Patrick Molinoz, maire de la petite commune de Venarey-les-Laumes, en Côte-d'Or, connaît bien les freins au déploiement des services numériques dans les collectivités rurales. En juin 2016, il a été élu président de la plateforme e-bourgogne, chargée de développer les usages numériques en fournissant aux collectivités des solutions clés en main. 1 400 organismes publics, dont 950 communes, adhèrent aujourd'hui au groupement d'intérêt public (GIP) qui, avec la fusion des régions, est appelé à étendre son champ d'intervention.

Avec la fusion des régions, comment E-Bourgogne va-t-il faire évoluer son périmètre ?

L'an passé, le GIP a conduit une étude auprès des différentes catégories d'adhérents potentiels en Franche-Comté, pour évaluer leur intérêt à intégrer la structure. Les collectivités sont très demandeuses. Il est certain qu'e-bourgogne jouit, dans le domaine de l'e-administration,

d'une vraie reconnaissance nationale tirée de ses années d'expérience. En Franche-Comté, en revanche, il n'existe pas d'organisme équivalent.

Lire la suite de l'entretien sur [le site de La Gazette des Communes](#) ou [télécharger l'article](#)

En complément, lire [le communiqué de presse de la nomination de Patrick Molinoz à la Présidence du GIP e-bourgogne](#)

Colloque Mission Ecoter le 12 octobre 2016 « Du cloud à la gouvernance des données »



Du cloud à la gouvernance des données : Pourquoi et comment mutualiser, externaliser ? Comment stocker, gouverner, valoriser son patrimoine, ouvrir les données ? Pour quelles finalités ?

[Voir le programme complet de ce colloque sur le site de la Mission Ecoter](#)

Dans un contexte de réglementation nationale et communautaire en faveur de la dématérialisation de l'administration, de mutation numérique des services publics, de recherche d'économies d'échelle, de solidarité territoriale et d'efficience dans le pilotage des projets, les collectivités territoriales recourent de plus en plus au cloud computing pour faire correspondre les attentes et les besoins aux projets numériques de leurs territoires.

Administration électronique, solutions métiers, SIG, outils communs, bases de données, sites web, vidéosurveillance, plateformes mutualisées (marchés publics, archivage, etc.), capteurs / internet des objets... il s'agit pour les collectivités ou leurs structures de mutualisation de répondre à l'ensemble de ces enjeux par des stratégies globales de façon dynamique, flexible, agile et évolutive, et de s'inscrire dans un partage de moyens reposant sur des services à valeur ajoutée (Platform as a Service, Infrastructure

as a Service, Software as a Service), de la virtualisation, de la capacité à stocker, à calculer et à communiquer, tout en prêtant une attention particulière à la sécurisation des données et des accès et à la réversibilité des transferts de responsabilité.

Deux grandes tendances se dessinent ainsi au sein du secteur public :

- le cloud communautaire, infrastructure mis en œuvre par une communauté souhaitant partager les coûts d'investissement et de fonctionnement, et permettant ainsi « de résoudre le problème lié à la confiance en s'adressant à un cercle défini, qui respecte les conditions réglementaires et juridiques, et limite ainsi les conditions de réversibilité des marchés publics » [1] tout en rassurant avec la proximité des données stockées et une qualité en débit suffisant.
- l'externalisation de la gestion de leur informatique, afin d'éviter l'acquisition et l'entretien d'infrastructure physiques (serveurs, etc.), de permettre l'évolution rapide vers des services innovants et de faire face aux pics de charge, de construire les actions de transfert de compétences nécessaires dans les DSI vers la gestion de projets et l'accompagnement des directions métiers et enfin d'avoir une visibilité budgétaire en termes de dépenses. Ceci avec un besoin : celui de pouvoir pleinement maîtriser le volume, l'hétérogénéité et la multiplicité des données brutes collectées en décidant ultérieurement de la valeur à leur accorder. Les données sont alors stockées dans un lac de données (datalake) pour éviter de recréer des « silos de données » et favoriser leur exploitation ultérieure. La gouvernance des données s'inscrit dans ce besoin.

En lien avec l'open data, le datalake peut être une promesse d'innovation pour des services à valeur ajoutée.

La Mission Ecoter a souhaité organiser l'échange sur le cloud communautaire, l'externalisation et la valorisation des données, sous la forme de cas pratiques, techniques, organisationnels, juridiques, contractuels et financiers. Cette réunion s'inscrit dans un cycle consacré au cloud computing et aux SI initié en 2011.

[1] Guide sur le Cloud Computing et Datacenters, à l'attention des Collectivités Locales (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Direction Générale des Entreprises, Caisse des Dépôts et Consignations – juillet 2015)

7 avril à Bobigny : « Administration électronique et approche usager : quels sont les changements qui se dessinent ? »



[Lu sur le site de la Mission Ecoter :](#)

Rencontre de la Mission Ecoter et du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (Le 7 avril 2016 à Bobigny)



Quel que soit son nom, « administration numérique », « administration électronique » ou encore « administration 2.0 », cet inéluctable processus de modernisation invite les collectivités territoriales à s'interroger sur les fondements mêmes des relations entre les usagers et l'administration. L'utilisateur ne peut plus être pensé comme un simple bénéficiaire dépendant du bon vouloir de l'administration, mais devient un sujet qu'il convient d'accompagner et d'intégrer dans un projet politique.

Sous la pression du numérique, les collectivités territoriales se trouvent face à de nombreux enjeux à intégrer dans leurs politiques publiques pour espérer répondre à la désaffection des citoyens à l'égard de la « chose publique » qui se traduit par l'absence de participation y compris l'abstention électorale ainsi que par une relative méconnaissance de l'action publique : enjeu de mise à niveau ; enjeu de simplification et de facilitation des démarches ; enjeu d'accompagnement ; enjeu organisationnel.

Les participants et intervenants de cette rencontre interrogeront la place des outils et des solutions de fédération de services, les enjeux

politiques du numérique dans la relation usager, la façon dont il peut également concourir à mieux identifier les collectivités au regard de leurs compétences ainsi que sur le nécessaire développement de l'autonomisation des usagers et l'accompagnement des personnels et agents territoriaux aux usages du numérique.

PROGRAMME DE LA RENCONTRE

13h15 – Accueil café du Conseil Départemental

13h30 – Mise en perspective des enjeux

La notion d'utilisateur et la relation avec la collectivité. Quelles perceptions les Français ont-ils des démarches administratives dématérialisées ?

- Florence LAROCHE – Conseillère départementale déléguée à la modernisation de l'administration, aux nouveaux services publics et aux nouvelles technologies – Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Bénédicte ROULLIER – Chargée de mission « Qualité des services numériques » – DINSIC SGMAP

[Lire la suite](#)